

N° D'ORDRE : 2019-120

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 20

Pouvoirs : 04

Excusés : 03

Absents : 02

*Qui ont pris part
à la délibération : 24*

Date de convocation : 23 Juillet 2019

SEANCE DU 29 JUILLET 2019

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – Mme MONTAGNE Françoise – M. HOEHN Gérard - M. MARIN Michel — Mme GIOVANNELLI Marie-France - Mme DEFAUX Catherine - M. LHOMME Bernard - M. KUHLMANN Jean - M. BOUVIER Rémy - Mme DEMIERRE Colette - Mme ROUSSEAU Brigitte – M. TOULOUSE Christian - Mme ESPOSITO Annie - M. CHAMBELLAND Michel – Mme BALS Fabienne (arrivée à 19h00, participe à partir du point n°15) - Mme PICHARD Laure - Mme MATHIVET Séverine - Mme LABROUSSE Sylvie - Mme ARGENTO Katia.

Pouvoirs : Mme ROURE Simone à M. VINCENT Gilles, Maire - M. VENTRE Jean-Claude à Mme MONTAGNE Françoise - M. GRAZIANI Frédéric à M. HOEHN Gérard – M. LANFANT Max à M. BALLESTER Alain.

Excusés : M. BLANC Romain - M. COIFFIER Bruno - M. CORNU François.

Absents : M. PAPINIO Raoul – Mme LEVY Séveryn.

Secrétaire de séance : Mme ARGENTO Katia.

18 - INFORMATION DE L'ATTRIBUTION DE MAPA DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU MAIRE POUR LES MAPA D'UN MONTANT INFÉRIEUR A 20 000 € H.T

Dans le cadre de la délégation consentie au Maire pour les MAPA dont le montant est inférieur à 20 000 € H.T., Monsieur le Maire informe l'Assemblée de l'attribution des consultations suivantes :

a) Acquisition d'un véhicule Citroen Jumper :

Montant H.T : 15 262.43 € soit un montant T.T.C de 18 210.76 €.

Société : Société BACCHI BOUTEILLE – 1803 Avenue Léotard – 83600 FREJUS.

b) Signature d'un contrat de maintenance avec la Société C-LOGIK – Actes Logik

Société : CLOGIK – 1432 Route de la Seyne à Bastian – 83500 LA SEYNE SUR MER

Montant H.T : 817.50 € / an

Date de signature : le 11.04.2019

Durée : du 04/04/2019 au 31/12/2022

c) Signature d'un contrat de maintenance avec la Société C-LOGIK – Logiciel courrier C-Logik

Société : CLOGIK – 1432 Route de la Seyne à Bastian – 83500 LA SEYNE SUR MER.

Montant H.T : 1 670 € / an.

Date de signature : le 11.04.2019

Durée : du 01/01/2019 au 31/12/2022

d) Signature d'un contrat de location d'un Terminal de Paiement Electronique pour le Guichet Unique

Société : WEB-MONETIQUE – 2295, Route de Puyricard – 13540 AIX EN PROVENCE

Montant H.T : 474.00 € / an

Date de signature : 04/07/2019

Durée : du 04/07/2019 au 31/12/2021

e) Signature d'un contrat de maintenance avec la Société LOGITUD pour la géo verbalisation électronique

Société : LOGITUD Solutions – ZAC du Parc des Collines 6 53 Rue Victor Schoelcher – 68200 MULHOUSE

Montant H.T : 198.00 € / an

Date de signature : 09/07/2019

Durée : du 03/06/2019 au 02/06/2021

Après avoir apporté toutes précisions utiles, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de prendre acte que les diligences relatives à l'obligation d'information des conseillers municipaux sur la délégation consentie au Maire portant sur l'attribution des MAPA de moins de 20 000 € ont été effectuées conformément à la réglementation en vigueur. Le Conseil Municipal délibérant,

- OUI l'exposé de M. le Maire ;
- VU le Code Général des Collectivités ;

PREND ACTE

- Que les diligences relatives à l'obligation d'information des conseillers municipaux sur la délégation consentie au Maire portant sur l'attribution des MAPA de moins de 20 000 € ont été effectuées conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 30 Juillet 2019, pour extrait conforme.

**Signé : Le
Maire**

Gilles VINCENT